



SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LAVAL

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 25 AVRIL 2022

RÉSOLUTIONS 2022-28 À 2022-33 INCLUSIVEMENT

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée ordinaire du conseil d'administration de la **SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LAVAL** tenue le **25 avril 2022** à 17 heures 35, en la salle Jean-Jacques Beldié de la Société de transport de Laval, 2250, ave. Francis-Hughes à Laval.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Mme	Jocelyne Frédéric-Gauthier	présidente et conseillère municipale
M.	Vasilios Karidogiannis	vice-président et conseiller municipal
Mme	Aline Dib	administratrice et conseillère municipale
M.	Pierre Brabant	administrateur et conseiller municipal
Mme	Seta Topouzian	administratrice et conseillère municipale
M.	Michel Reeves	administrateur et usager du transport régulier
M.	Dory Jade	administrateur et usager du transport adapté, par vidéoconférence TEAMS
Mme	Mélanie Martel	administratrice indépendante
Mme	Suzanne Savoie	administratrice indépendante

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS

M.	Guy Picard	directeur général
Me	Pierre Côté	secrétaire corporatif

Mme Jocelyne Frédéric-Gauthier agit à titre de présidente de l'assemblée. M^e Pierre Côté agit à titre de secrétaire.

La présente assemblée est déclarée régulièrement ouverte et en conformité avec la Loi sur les sociétés de transport en commun.

N'ayant aucune personne du public, la période de questions réservée au public n'a donc pas lieu.

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 25 AVRIL 2022

L'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du 25 avril 2022 est déposé à l'assemblée.

EN CONSÉQUENCE, sur motion dûment proposée par monsieur Vasilios Karidogiannis et secondée par madame Mélanie Martel, il est unanimement résolu :

2022-28 d'approuver, comme il a été présenté, l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du 25 avril 2022.

LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 28 MARS 2022

Le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 28 mars 2022 est déposé à l'assemblée.

EN CONSÉQUENCE, sur motion dûment proposée par monsieur Vasilios Karidogiannis et secondée par madame Seta Topouzian, il est unanimement résolu :

2022-29 d'approuver, comme il a été présenté, le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 28 mars 2022.

ACQUISITION, INSTALLATION, REMPLACEMENT D'ABRIBUS ET AMÉLIORATION DE L'ACCESSIBILITÉ AUX ARRÊTS D'AUTOBUS - OCTROI DE CONTRAT À L'ENTREPRISE MANUFACTURIER SHELTEC INC. (2022-P-11)

ATTENDU QUE la Société de transport de Laval a procédé à un appel d'offres public pour l'acquisition, l'installation et le remplacement d'abribus ainsi que pour l'amélioration de l'accessibilité aux arrêts d'autobus et que quatre (4) entreprises se sont procuré les documents d'appel d'offres ;

ATTENDU QU'à l'ouverture des soumissions, deux (2) entreprises ont déposé une proposition ;

ATTENDU QUE, suite à l'analyse des soumissions reçues, il appert que la plus basse soumission conforme est celle de l'entreprise MANUFACTURIER SHELTEC INC., aux prix ci-après mentionnés.

EN CONSÉQUENCE, sur motion dûment proposée par madame Aline Dib et secondée par monsieur Pierre Brabant, il est unanimement résolu :

2022-30

d'octroyer le contrat pour l'acquisition, l'installation et le remplacement d'abribus ainsi que pour l'amélioration de l'accessibilité aux arrêts d'autobus, selon les termes et conditions prévus aux documents d'appel d'offres, au plus bas soumissionnaire conforme, soit l'entreprise MANUFACTURIER SHELTEC INC., aux coûts tels qu'indiqués au tableau joint en annexe A, toutes taxes exclues, pour faire partie intégrante de la présente résolution.

RÈGLEMENT D'EMPRUNT E-83 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 77 965 000 \$ ET UN EMPRUNT DE 77 965 000 \$ POUR L'ACQUISITION D'AUTOBUS URBAINS 12 MÈTRES ÉLECTRIQUES À RECHARGE AU DÉPÔT POUR LA PÉRIODE 2024-2026 - ADOPTION

CONSIDÉRANT que la Société de transport de Laval (ci-après « Société ») veut procéder au remplacement d'un certain nombre d'autobus qui doivent être mis au rancart en raison de leur âge économique ;

CONSIDÉRANT que la Société veut augmenter sa flotte d'autobus pour faire face aux développements et à l'augmentation de l'achalandage qu'elle envisage au cours des prochaines années ;

CONSIDÉRANT que la Société, dans son programme d'immobilisations (PI) pour les années 2022-2031, a prévu des sommes pour effectuer l'acquisition d'autobus urbains 12 mètres électriques à recharge au dépôt ;

CONSIDÉRANT que ce programme d'immobilisations a été adopté par son conseil d'administration le 25 octobre 2021 aux termes de la résolution 2021-99 et adopté par le conseil municipal de la Ville de Laval, le 12 janvier 2022 (résolution CM-20220112-100) ;

CONSIDÉRANT que la Société ne dispose pas des sommes requises dans ses fonds généraux non autrement appropriés pour procéder à l'acquisition précitée et, en conséquence, choisit de la financer par voie d'obligations ;

CONSIDÉRANT que la Société, aux termes des articles 123 et suivants de sa loi constitutive, est autorisée à emprunter par voie d'émission d'obligations.

EN CONSÉQUENCE, sur motion dûment proposée par monsieur Vasilios Karidogiannis et secondée par monsieur Pierre Brabant, il est unanimement résolu :

2022-31

d'approuver et d'adopter le « Règlement d'emprunt E-83 décrétant une dépense de 77 965 000 \$ et un emprunt de 77 965 000 \$ pour l'acquisition d'autobus urbains 12 mètres électriques à recharge au dépôt pour la période 2024-2026 » ;

de permettre le financement d'un emprunt de 77 965 000 \$ pour une période maximale de dix (10) ans ;

de mandater le directeur général et le trésorier de la Société afin de conclure et signer, pour et au nom de la Société de transport de Laval, les documents prévoyant les modalités reliées à tout ce qui entoure l'objet dudit Règlement d'emprunt E-83.

CRÉATION D'UN BUREAU DE LA TRANSFORMATION VERS L'ÉLECTRIFICATION (BTE) - APPROBATION

CONSIDÉRANT la volonté de la STL de mettre en place un mode d'opération basé sur l'acquisition exclusive d'autobus électriques dès 2025 ;

CONSIDÉRANT que plusieurs chantiers majeurs sont ou devront être mis en place pour atteindre cet objectif ;

CONSIDÉRANT l'alignement et la cohérence souhaités des projets de la STL au regard de sa vision ;

CONSIDÉRANT son objectif de vision intégrée de ses projets et chantiers ;

CONSIDÉRANT les multiples interdépendances entre les projets de la STL et les autres initiatives en cours ;

CONSIDÉRANT la forte complexité des projets, notamment technologiques ;

CONSIDÉRANT les échéanciers serrés pour réaliser les projets ;

CONSIDÉRANT le recrutement, la rareté des ressources et la capacité actuelle limitée ;

CONSIDÉRANT l'immaturité technologique dans le marché au niveau de l'électrification ;

CONSIDÉRANT qu'une gouvernance adaptée permettra une prise de décision rapide dans les projets de la STL et les autres initiatives en cours.

EN CONSÉQUENCE, sur motion dûment proposée par madame Suzanne Savoie et secondée par monsieur Michel Reeves, il est unanimement résolu :

2022-32 d'approuver, notamment pour les raisons précitées au préambule, la création d'un Bureau de la transformation vers l'électrification (BTE) en vue d'assurer une gouvernance efficace et efficiente des divers chantiers qui mèneront la STL vers un mode d'opération d'une flotte entièrement électrique.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur motion dûment proposée par madame Mélanie Martel et secondée par monsieur Pierre Brabant, il est unanimement résolu :

2022-33 de lever l'assemblée à 17h40.

Jocelyne Frédéric-Gauthier,
présidente

Pierre Côté, secrétaire-corporatif

Résolution : 2022-30
Tableau – Annexe A

Remplacement des abribus sans caisson publicitaire				A	B	C	D
Article	Code STL (Chronobus)	Endroit / Intersection	Muret de soutènement	Unité	Quantité	Prix (\$)	Montant Total (\$)
1.01	42777	Saint-Elzéar / Delorme	Non	global	1	8,734.00 \$	8,734.00 \$
1.02	41903	de Lausanne / René-Laennec	Non	global	1	8,734.00 \$	8,734.00 \$
1.03	42615	des Prairies / Armand-Frappier	Non	global	1	8,734.00 \$	8,734.00 \$
1.04	42448	Montée du Moulin / Lessard	Non	global	1	8,734.00 \$	8,734.00 \$
1	Sous-Total section 1 - TPS & TVQ exclues (\$ CAD) :						34,936.00 \$
Remplacement des abribus avec caisson publicitaire (Excluant les coûts de manutention et fourniture des caissons, les caissons sont fournis par le DONNEUR)				A	B	C	D
Article	Code STL (Chronobus)	Endroit / Intersection	Muret de soutènement	Unité	Quantité	Prix (\$)	Montant Total (\$)
2.01	41286	Chomedey / Cardinal	Non	global	1	9,082.00 \$	9,082.00 \$
2.02	42831	Saint-Martin / face au 2929	Non	global	1	9,082.00 \$	9,082.00 \$
2.03	45030	Saint-Martin / Tessier	Non	global	1	9,082.00 \$	9,082.00 \$
2.04	42842	Saint-Martin / Laval	Non	global	1	9,082.00 \$	9,082.00 \$
2.05	42843	Saint-Martin / Industriel	Non	global	1	9,082.00 \$	9,082.00 \$
2.06	41419	Curé-Labelle / face au 41 (avant pont Lachapelle)	Non	global	1	9,082.00 \$	9,082.00 \$
2.07	41424	Curé-Labelle / du Souvenir	Non	global	1	9,082.00 \$	9,082.00 \$
2.08	41845	des Laurentides / Dagenais	Non	global	1	9,082.00 \$	9,082.00 \$
2.09	41922	Laval / Saint-Martin	Non	global	1	9,082.00 \$	9,082.00 \$
2.10	41850	des Laurentides / Belterose	Non	global	1	9,082.00 \$	9,082.00 \$
2.11	41840	des Laurentides / de Rotterdam	Non	global	1	9,082.00 \$	9,082.00 \$
2.12	41816	des Laurentides / Face au 5 Place Laval	Non	global	1	9,082.00 \$	9,082.00 \$
2.13	41798	des Laurentides / Proulx	Non	global	1	9,082.00 \$	9,082.00 \$
2.14	41359	de la Concorde / Le Gardeur	Non	global	1	9,082.00 \$	9,082.00 \$
2.15	43137	du Souvenir / Face à Laval Senior	Non	global	1	9,082.00 \$	9,082.00 \$
2.16	43144	du Souvenir / Centre Laval	Non	global	1	9,082.00 \$	9,082.00 \$
2.17	41838	Des Laurentides d'Anvers	Non	retré	0	- \$	- \$
2.18	46667	Route 125 / Stationnement incitatif (SRB pie-IX)	Non	global	1	6,828.00 \$	6,828.00 \$
2.19	42614	Retrait des Prairies / Armand-Frappier	Non	global	1	3,500.00 \$	3,500.00 \$
2.20	46517	Installation vers Route 125 / Stationnement incitatif (SRB pie-IX)	Non	global	1	6,585.00 \$	6,585.00 \$
2	Sous-Total section 2 - TPS & TVQ exclues (\$ CAD) :						162,225.00 \$
Nouveaux abribus sans caisson publicitaire				A	B	C	D
Article	Code STL (Chronobus)	Endroit / Intersection	Muret de soutènement	Unité	Quantité	Prix (\$)	Montant Total (\$)
3.01	41006	Ampère / de Clairvaux	Non	global	1	8,044.00 \$	8,044.00 \$
3.02	41607	Saint-Elzéar / Curé-Labelle	Non	global	1	8,044.00 \$	8,044.00 \$
3.03	42803	Saint-Martin / Fafard	Non	global	1	8,044.00 \$	8,044.00 \$
3.04	41888	Des Laurentides / Riopelle	Non	global	1	8,044.00 \$	8,044.00 \$
3.05	46455	Marc-Aurèle-Fortin / de la Renaissance	Non	global	1	8,044.00 \$	8,044.00 \$
3.06	46238	Saint-Martin / Carole	Non	global	1	8,044.00 \$	8,044.00 \$
3.07	46462	Marc-Aurèle-Fortin / Charles-Daudelin	Oui	global	1	8,044.00 \$	8,044.00 \$
3.08	42801	Saint-Martin / Dutrisac	Non	global	1	8,044.00 \$	8,044.00 \$
3.09	41760	Jacques / Dagenais	Oui	global	1	8,044.00 \$	8,044.00 \$
3	Sous-Total section 3 - TPS & TVQ exclues (\$ CAD) :						72,396.00 \$
Remplacement des abribus sans caisson publicitaire modèle réduit				A	B	C	D
Article	Code STL (Chronobus)	Endroit / Intersection	Muret de soutènement	Unité	Quantité	Prix (\$)	Montant Total (\$)
4.01	43062	Samson / Curé-Labelle	Non	global	1	8,529.00 \$	8,529.00 \$
4.02	43044	Samson / Clémenceau	Non	global	1	8,529.00 \$	8,529.00 \$
4.03	42945	Sainte-Rose / Bellemare	Non	global	1	8,529.00 \$	8,529.00 \$
4.04	42545	des Oiseaux / de la Volière (ouest)	Non	global	1	8,529.00 \$	8,529.00 \$
4.05	41478	Dagenais / Jacques	Non	global	1	8,529.00 \$	8,529.00 \$
4.06	42769	Saint-Elzéar / Beaucourt	Non	global	1	8,529.00 \$	8,529.00 \$
4	Sous-Total section 4 - TPS & TVQ exclues (\$ CAD) :						51,174.00 \$
Nouveaux abribus sans caisson publicitaire modèle réduit				A	B	C	D
Article	Code STL (Chronobus)	Endroit / Intersection	Muret de soutènement	Unité	Quantité	Prix (\$)	Montant Total (\$)
5.01	41327	de la Concorde / 12e Avenue	Non	global	1	7,839.00 \$	7,839.00 \$
5	Sous-Total section 5 - TPS & TVQ exclues (\$ CAD) :						7,839.00 \$
Plateformes de béton				A	B	C	D
Article	Code STL (Chronobus)	Endroit / Intersection	Muret de soutènement	Unité	Quantité	Prix (\$)	Montant Total (\$)
6.01	43143	Du Souvenir / Armand-Frappier	Non	global	1	8,625.00 \$	8,625.00 \$
6.02	42968	Sainte-Rose / Montée Montrougeau	Non	global	1	8,625.00 \$	8,625.00 \$
6.03	42972	Sainte-Rose / Mattawa	Non	global	1	8,625.00 \$	8,625.00 \$
6	Sous-Total section 6 - TPS & TVQ exclues (\$ CAD) :						25,875.00 \$

Dalles accessibilités				A	B	C	D
Article	Code STL (Chronobus)	Endroit / Intersection	Muret de soutènement	Unité	Quantité	Prix (\$)	Montant Total (\$)
7.01	42833	Saint-Martin / Le Corbusier	Non	global	1	1,095.00 \$	1,095.00 \$
7.02	42149	Louis-Payette / Curé-Labelle	Oui	global	1	2,530.00 \$	2,530.00 \$
7.03	42492	Notre-Dame / 92e Avenue	Non	global	1	1,095.00 \$	1,095.00 \$
7.04	41655	Marc-Aurèle-Fortin / face à l'école Curé-Antoine-Labelle	Non	global	1	1,095.00 \$	1,095.00 \$
7.05	41363	de la Concorde / de Grand-Pré	Oui	global	1	2,530.00 \$	2,530.00 \$
7.06	43422	Notre-Dame / Josaphat-Demers	Non	global	1	1,095.00 \$	1,095.00 \$
7.07	43423	Notre-Dame / Pierre	Non	global	1	1,095.00 \$	1,095.00 \$
7.08	43020	Samson / Pesant	Non	global	1	1,095.00 \$	1,095.00 \$
7.09	46226	des Oiseaux / de la Volière (est)	Oui	global	1	2,530.00 \$	2,530.00 \$
7.10	42184	Marius-Barbeau / Montée du Moulin	Non	global	1	1,095.00 \$	1,095.00 \$
7	Sous-Total section 7 - TPS & TVQ exclues (\$ CAD) :						15,255.00 \$
Articles sur demande				A	B	C	D
Article	Description			Unité	Quantité	Prix (\$)	Montant Total (\$)
8.01	Muret de soutènement			m²	150	760.00 \$	114,000.00 \$
8.02	Muret de béton coulée en place			m³	50	1,035.00 \$	51,750.00 \$
8.03	Dalle de béton de raccordement			m²	120	435.00 \$	52,200.00 \$
8.04	Pavage de raccordement ESG-10			m²	250	128.00 \$	32,000.00 \$
8.05	Déplacement de poubelle			Unité	10	175.00 \$	1,750.00 \$
8.06	Fourniture et installation de bollard rigides			Unité	25	460.00 \$	11,500.00 \$
8.07	Déplacement et manutention d'un panneau afficheur			Unité	3	1,725.00 \$	5,175.00 \$
8.08	Engazonnement en plaques			m²	50	66.00 \$	3,300.00 \$
8.09	Sciage de bordure			m	3	175.00 \$	525.00 \$
8.1	Fourniture et installation de bollard flexibles			Unité	10	345.00 \$	3,450.00 \$
8	Sous-Total section 8 - TPS & TVQ exclues (\$ CAD) :						275,650.00 \$
1-2-3-4-5 -6-7-8	Grand-Total section 1 à 8 - TPS & TVQ exclues (\$ CAD) :						645,350.00 \$